

638
REPUBLICQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une foi

MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE
L'ENTREPRENARIAT FEMININ

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS
ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Projet de Discours

**De Madame Mariama SARR, Ministre de la Femme de
l'Enfance et de l'Entrepreneariat Féminin à l'occasion de
l'Atelier National sur les Dernières Evidences du Secteur de
la Protection Sociale**

31 Mai et 1^{er} Juin 2012

- **Madame la représentante de l'UNICEF au Sénégal**

- **Mesdames, Messieurs les Députés, Sénateurs et Conseillers économique et sociale ;**

- **Monsieur le délégué général à la protection sociale et à la solidarité nationale ;**

- **Mesdames, Messieurs les représentants des PTF ;**

- **Mesdames, Messieurs les membres de la société civile ;**

- **Mesdames, Messieurs les directeurs et les chefs de service des différents ministères ;**

- **Mesdames, Messieurs ;**

- **Chers invités.**

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve, aujourd'hui, avec vous, pour procéder à l'ouverture de l'atelier national sur « **les dernières évidences du secteur de la protection sociale** ».

L'atelier qui nous réunit symbolise l'illustration la plus parfaite de notre engagement à œuvrer pour une bonne mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale en vue d'asseoir

les conditions favorables à la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté, en général.

Il nous offre, en effet, l'occasion de partager les études menées dans le cadre de la protection sociale pour qu'ensemble nous puissions mettre en place des programmes susceptibles de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

Cet atelier vient donc à son heure dans la mesure où les résultats escomptés permettront de mettre en pratique la vision du chef de l'Etat dont l'un des axes majeurs repose sur la promotion des groupes vulnérables, notamment à travers la protection sociale.

En effet, dès son adresse à la nation à l'occasion du 52^{ème} anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, il a manifesté sa volonté d'apporter un appui considérable aux couches les plus vulnérables tout en faisant appel aux Partenaires Techniques et Financiers et à toutes les forces vives de la nation afin que l'ensemble des acteurs puissent intervenir dans les meilleurs délais en vue d'apporter une réponse rapide et décisive à l'insécurité alimentaire qui s'installe dans notre pays.

En acceptant de créer au sein de son propre cabinet une délégation à la protection sociale et aux solidarités nationales, le chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL, vient

entre autres actes majeurs de poser les d'un meilleur pilotage stratégique et politique de la stratégie nationale de protection sociale.

Mesdames, messieurs,

L'Initiative Nationale pour la protection Sociale des groupes vulnérables **INPS- « Suqali Jaboot »** vise à favoriser la mise en place des conditions favorables à l'identification et à la valorisation des initiatives et capacités productives de tous les segments du tissu social sénégalais à travers, notamment, un meilleur ciblage des bénéficiaires pour une réponse adéquate et efficace à la Demande Sociale.

Cette initiative s'inscrit dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) qui constitue un axe majeur du nouveau document de politique économique et sociale (DPES).

Ainsi pour contribuer à rendre opérationnelle la SNPS, mon département, à travers l'INPS, a bénéficié d'un appui de taille d'un de nos partenaires stratégiques à savoir l'UNICEF.

Je profite de l'occasion, Madame la représentante, pour vous remercier vous et votre équipe pour tout le soutien que vous ne cessez d'apporter dans à les actions menées pour mon département.

Cet appui technique a permis de rendre effective la formulation du ciblage des bénéficiaires de la composante «transferts sociaux monétaires» de l'INPS.

Cela est d'autant plus important que les transferts sociaux monétaires jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité en ce sens qu'ils permettent d'augmenter les revenus des bénéficiaires en les aidant à couvrir leurs dépenses de base mais aussi à mieux gérer les risques inhérents à la vie.

Ces mécanismes ont l'immense avantage de permettre aux ménages d'accroître leurs capacités financières et productives. De plus, ils jouent un rôle important dans la réorientation de l'investissement dans la santé et l'éducation ce qui permet à long terme de rompre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

C'est dans cette perspective que l'étude sur le ciblage, menée grâce à l'appui l'UNICEF, permettra de rationaliser les efforts et d'atteindre ceux qui en ont le plus besoin.

Il convient de noter, au regard des résultats d'autres études réalisées grâce à l'appui des différents Partenaires Techniques et Financiers, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que le Sénégal dispose d'une marge budgétaire relativement important pour couvrir les dépenses sociales prioritaires au profit des groupes vulnérables.

Mesdames, messieurs,

Comme vous le savez, dans notre pays, seuls 20% de la population bénéficient d'une couverture sociale, ce qui nous oblige à faire plus et mieux pour les ayants droit qui nourrissent beaucoup d'espoir sur l'intervention du gouvernement.

C'est dans cette perspective que je lance un appel à tous les acteurs - ministères sectoriels, PTF, société civile et secteur privé - à unir leurs efforts pour permettre à cette importante frange de 80 % de la population exclue des stratégies de protection sociale à mieux gérer les risques liés à la vulnérabilité.

C'est le lieu pour moi de réaffirmer, encore une fois, l'importance que le Gouvernement attache à la protection sociale pour la lutte contre vulnérabilité et la pauvreté en vue de l'autonomisation des populations.

Au-delà des remerciements chaleureux à l'endroit de l'UNICEF pour son appui technique et financier dans la protection sociale, vous me permettez également d'exprimer ma profonde gratitude à tous les partenaires techniques et financiers, ici présents, pour leur volonté à contribuer à la lutte contre la vulnérabilité à travers des projets et programmes mis en œuvre au Sénégal.

En vous souhaitant une bonne continuation, je déclare ouvert l'atelier national sur les dernières évidences du secteur de la protection sociale et vous souhaite plein succès.

Je vous remercie de votre aimable attention